

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 22 mars 2019	N° 2019-177

Convocation du 15 mars 2019

Aujourd'hui vendredi 22 mars 2019 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Patrick BOBET, M. Alain ANZIANI, M. Nicolas FLORIAN, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Christophe DUPRAT, Mme Christine BOST, M. Michel LABARDIN, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Patrick PUJOL, Mme Anne-Lise JACQUET, M. Fabien ROBERT, Mme Claude MELLIER, Mme Agnès VERSEPUY, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Véronique FERREIRA, M. Michel HERITIE, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Kévin SUBRENAT, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Josiane ZAMBON, Mme Emmanuelle AJON, M. Erick AOUIZERATE, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, Mme Brigitte COLLET, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Martine JARDINE, Mme Laetitia JARTY-ROY, M. François JAY, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, Mme Conchita LACUEY, M. Marc LAFOSSE, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHAIRE, M. Eric MARTIN, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Thierry TRIJOLET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Dominique ALCALA à M. Max COLES
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Arnaud DELLU
Mme Anne-Marie CAZALET à Mme Cécile BARRIERE
M. Marik FETOUH à Mme Laetitia JARTY-ROY
M. Bernard LE ROUX à M. Thierry TRIJOLET
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Dominique POUSTYNNIKOFF
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Eric MARTIN
M. Thierry MILLET à Mme Gladys THIEBAULT

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Kévin SUBRENAT à M. Alain TURBY à partir de 12h10
Mme Brigitte COLLET à Mme Anne BREZILLON à partir de 10h25
Mme Florence FORZY-RAFFARD à M. Dominique HICKEL à partir de 10h35
M. Philippe FRAILE-MARTIN à M. Marc LAFOSSE à partir de 10h25 et jusqu'à 12h30
Mme Magali FRONZES à Mme Dominique IRIART à partir de 12h15
M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à M. Guillaume GARRIGUES à partir de 12h25
Mme Christine PEYRE à Mme Chantal CHABBAT à partir de 11h25
M. Michel POIGNONEC à Mme Anne-Marie LEMAIRE jusqu'à 10h30
M. Alain SYLVESTRE à Mme Marie-Hélène VILLANOVE à partir de 11h40

EXCUSE(S) :

Mme Marie-Christine BOUTHEAU.

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 22 mars 2019	<i>Délibération</i>
	Direction générale Valorisation du territoire Direction de la nature	N° 2019-177

Centre national de recherche scientifique (CNRS)
Recherche-action sur « micro-fermes et relocalisation de l'agriculture »
Convention de recherche - développement entre Bordeaux Métropole et le CNRS
Décision - convention - autorisation -

Madame Béatrice DE FRANÇOIS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Le projet « Micro-fermes et relocalisation de l'agriculture » porté par le Centre national de recherche scientifique (CNRS : Université Bordeaux Montaigne / UMR (Unité mixte de recherche) Passages) constitue à la fois un prolongement et un renforcement du programme « Micro-Agri » initialement cofinancé par la Fondation de France et la Fondation Léa Nature. Cette recherche-action a débuté en février 2017 et Micro-Agri a pour objectif la connaissance et la reconnaissance des « micro-fermes » en Gironde. La première année de travail a conforté le besoin d'élargir la problématique en approfondissant la dimension recherche du sujet et en ouvrant plus spécifiquement à la dimension territoriale. C'est pourquoi le présent projet, agréé par la région Nouvelle-Aquitaine, suite à son appel à projet 2018, est poursuivi à ce jour par le CNRS, sous la forme d'une animation de réseau d'acteurs, mais aussi d'une thèse de doctorat en géographie/agronomie accueillie par le laboratoire « Passages » (UMR).

Le thème de la micro-agriculture et de relocalisation de l'agriculture est au cœur des préoccupations et de l'expertise scientifique de l'UMR Passages. Il l'est également, sur un plan politique et opérationnel, pour Bordeaux Métropole, notamment au regard d'une demande de nouvelles installations agricoles sur son territoire, sur de faibles surfaces (moins de 3 ha), en lien, de fait, avec une faible disponibilité de lots fonciers métropolitains de grandes surfaces (+ de 5 ha). Cette problématique amène la métropole à se poser la question des modèles agricoles sur son territoire, à partir d'une politique volontaire en matière de maintien et de développement d'exploitations agricoles, en particulier au regard de ce type d'installation. Ce mouvement traduit aussi la transition des territoires aux prises avec les changements globaux en cours. Il rend compte de nouvelles configurations spatiales induites par les formes émergentes d'une production agricole portée par des structures de taille très réduite en relation avec une grande diversité d'acteurs territoriaux (publics et privés), dont les consommateurs.

Ce projet se situe dans un réseau de recherche marqué par une interdisciplinarité forte et se nourrit de liens déjà établis, et productifs, entre des acteurs de la recherche répartis sur le territoire de la Nouvelle Aquitaine (projet APPAL - Agricultures de proximité et politique alimentaire locale liant les universités de Bordeaux, Poitiers et Limoges) et national (cf. réseau présenté dans le projet). Il vise également à contribuer au

ressourcement des politiques publiques régionales, départementales et métropolitaines, en matière de développement territorial durable. A travers les Projets et Systèmes alimentaires territoriaux (PAT / SAT) et les Agendas 21, les collectivités territoriales ont une nouvelle place à prendre, comme partenaires facilitatrices d'une transition socio-écologique.

Le projet proposé vise à analyser la place des micro-fermes dans les systèmes alimentaires, à tester leur pertinence pour les collectivités et les différents acteurs, à se positionner dans les coopérations et les formes d'économie émergentes. Les financements de la thèse proviennent à la fois de Bordeaux Métropole, du Département de la Gironde et de la Région et attestent de l'intérêt et de l'actualité du sujet pour ces structures. Sur la métropole, des réalisations se font en la matière, à partir d'exploitations privées de très petite taille (au moins initialement), notamment en maraîchage, mais aussi de propositions foncières publiques, communales, comme c'est le cas de la micro-ferme de Floirac La Burthe, en cours de recrutement d'un exploitant.

OBJET DE LA CONVENTION DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Le souhait de Bordeaux Métropole est de développer un projet d'agriculture urbaine à l'échelle de son projet urbain, qui inclut la valorisation agricole de grandes et petites surfaces disponibles, au potentiel agricole reconnu.

Dans ce cadre, il est proposé de s'appuyer sur le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS - UMR Passages), en tant que structure de recherche nationale, basée localement à l'Université de Bordeaux Montaigne. Le statut de cet organisme est un Etablissement public à caractère scientifique et technologique (EPST).

Le CNRS mobilisera toutes ses compétences, ses partenariats et l'état de ses recherches pour conduire sur le territoire de la Gironde et donc sur la métropole en particulier, une expertise visant à définir, de façon concertée et à partir d'un réseau d'exploitations et de partenaires du projet, ce que sont les micro-fermes, à recenser les initiatives, à définir l'environnement socio-économique dans lequel elles se développent, mais aussi à identifier les conditions économiques de leur développement et préciser leurs modèles économiques.

MODALITES D'EXECUTION ET PILOTAGE

L'encadrement scientifique de ce travail de recherche - développement sera assuré par Madame Maïté BANZO, enseignant-chercheur du CNRS. Il comporte un porteur de thèse, Monsieur Damien TOUBLANT.

Dès le démarrage des travaux de recherche, Bordeaux Métropole mettra à disposition de l'équipe les informations et divers documents liés au sujet et nécessaires à la mise en œuvre du projet.

Ces travaux se dérouleront sur 3 ans. Un comité technique spécifique existe d'ores et déjà à travers les membres du réseau « Micro-Agri », auquel seront ajoutés des représentants des partenaires publics, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Gironde et Bordeaux Métropole.

Bordeaux Métropole s'engage à verser au CNRS la somme de 30.000 € au vu des frais induits par ces travaux de recherche.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU les articles L.123-3 et D.123-2 et suivants du Code de l'éducation définissant les missions de l'Université, notamment la recherche scientifique et technologique,
VU l'article 30 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,
VU l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, notamment l'article 14 alinéa 3,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE

- Bordeaux Métropole a la volonté de soutenir les actions visant à la préservation et au développement d'une agriculture urbaine et périurbaine de proximité,
- Bordeaux Métropole a besoin de s'appuyer sur des compétences scientifiques reconnues afin de faire émerger un projet agricole innovant, expérimental et démonstrateur, au regard notamment des petites surfaces agricoles d'exploitation,

DECIDE

Article 1 : d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de recherche - développement relative au projet de « micro-fermes et relocalisation de l'agriculture»,

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président à financer ces travaux de recherche - développement à hauteur de 30 000 €, au bénéfice du CNRS,

Article 3 : d'autoriser Monsieur le Président à signer les documents afférents à la mise en œuvre de cette convention,

Article 4 : d'imputer les dépenses correspondantes sur le budget principal de l'exercice 2019 en section d'investissement, chapitre 20, article 2031, fonction 76.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Contre : Monsieur JAY

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 22 mars 2019

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE : 26 MARS 2019</p> <p>PUBLIÉ LE : 26 MARS 2019</p>	<p>Pour expédition conforme, la Conseillère déléguée,</p> <p>Madame Béatrice DE FRANÇOIS</p>
---	--